

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

VILLE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 9 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le neuf juin, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Paray-Vieille-Poste, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, en salle du Conseil Municipal Pierre Bouguet, sous la présidence de Nathalie LALLIER, Maire.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice	29
Présents	22
Pouvoirs	6
Votants	28

Présents :

Nathalie LALLIER, Fabrice WARGNIER, Caroline DELAVEAU-PIERACCI, Fouad IDHAMMOU, Françoise DODDI-POUYET, Catherine REYT, Pascal BRULFERT, Virginie PAPIN-FILIPPE, Michèle PRIEUR, Sylvain HAMARD, Martine TEILLOUT, Hélène COLELLA, Sandrine PISANI-VETTRAINO, Carole OUVRARD, Guillaume REJMENT, Alexandre MIRANDA, Adrien LEPORINI, Léa BELLARD, Nathanaël VETTRAINO, Peggy PERROCHON, Stéphanie JANKIEWICZ, Philippe BABY

Absent(s) excusé(s) et représenté(s) :

Alain COQUERAY a donné pouvoir à Fouad IDHAMMOU, Jacques DI MARCO a donné pouvoir à Fabrice WARGNIER, Paola CORREIA a donné pouvoir à Catherine REYT, Claire MAURANGES a donné pouvoir à Pascal BRULFERT, Gino CAPOCCI a donné pouvoir à Peggy PERROCHON, Pascal PICARD a donné pouvoir à Stéphanie JANKIEWICZ

Absent(s) excusé(s) :

Ugo CAPOCCI

Secrétaire de séance : Alexandre MIRANDA

DELIBERATION N° DEL_2023_031

OBJET: AUTORISATION DONNÉE À MADAME LE MAIRE DE CANDIDATER À LA 2ÈME ÉDITION DE L'APPEL À PROJETS "RESTAURATION COLLECTIVE BIO ET LOCALE" DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Madame Catherine REYT, Maire-Adjointe en charge de l'Enfance et de la Petite enfance, expose,

La Métropole du Grand Paris et le Groupement des Agriculteurs Bio d'Île-de-France (GAB IDF) ont souhaité s'associer pour déployer un programme d'actions visant à accompagner la démarche d'introduction de produits bio et locaux dans les restaurations collectives des communes, établissements publics territoriaux et syndicats de restauration collectives de la Métropole. Cet appel à projet intervient dans le cadre des compétences de la Métropole en matière de valorisation du patrimoine naturel et paysager, de protection et de mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie, en accord avec les objectifs suivants :

- Protection de l'environnement à travers le développement d'une agriculture faible en intrants ;
- Création d'emplois agricoles durables non délocalisables ;
- Développement des circuits courts ;
- Création de réseaux de solidarité entre le territoire métropolitain et son bassin d'approvisionnement ;
- Protection du foncier agricole ;
- Accès pour tous à une alimentation durable et de qualité ;
- Sensibilisation aux enjeux écologiques des consommateurs ;
- Réduction du bilan carbone lié aux approvisionnements de la Métropole.

Cette seconde édition d'Appel à projets « Restauration Collective Bio et Locale », vise l'accompagnement des communes, établissements publics territoriaux et syndicats de restauration collectives dans la structuration de leurs démarches de restauration collective durable, dans une logique de coordination des stratégies d'approvisionnement alimentaire sur son territoire.

Le Conseil Municipal ayant entendu l'exposé de Madame Catherine REYT,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement relatif à la 2ème édition de l'appel à projets « Restauration Collective Bio et Locale » adopté par la Métropole du Grand Paris ci-annexé,

VU l'avis de la commission des Finances, Ressources Humaines et Administration Générale en date du 30 mai 2023,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la ville de bénéficier d'un accompagnement en ingénierie dans un objectif d'approvisionnement bio, en circuit court, des restaurants municipaux,

Après avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE de candidater à l'appel à projets « restauration collective bio et locale » lancé par la Métropole du Grand Paris.

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération.

Fait et délibéré à Paray-Vieille-Poste,
Pour extrait conforme,

Signé électroniquement par :
Nathalie LALLIER
Date de signature : 12/06/2023
Qualité : Maire